



Les droits des enfants méritent d'être défendus en tant que tels

Alors que l'on s'apprête à fêter les 20 ans de la convention internationale des droits de l'enfant, le gouvernement veut supprimer l'institution de Défenseur des enfants créée en 2000 pour la réduire à un défenseur des droits, et ceci au risque de noyer la particularité des droits des enfants dans celle des adultes.

Pour le SNMSU-UNSA Education, syndicat majoritaire des médecins de l'Education nationale, cette volonté de suppression souligne une fois de plus le regard que porte ce gouvernement sur la jeunesse de son pays, lui martelant ses devoirs mais prêt à lui bafouer ses droits ! Que penser de la volonté de protéger et d'éduquer les enfants et les adolescents quand tous les services qui concourent à ces missions sont sans cesse démantelés ?

Dans les locaux du ministère de l'Education nationale, une salle de réunion porte le nom de Janusz Korszak, pédiatre des droits des enfants. Si le gouvernement veut être à la hauteur des messages portés par ce précurseur mais aussi par de nombreux professionnels – dont les médecins de l'Education nationale -, qu'il revienne sur sa décision.

Les droits des enfants méritent d'être défendus en tant que tels. Pour le SNMSU, il est primordial de maintenir l'institution de Défenseur des enfants.

Contact presse : Fabienne Rancinan ou Agnès Ducros